

---

# LA CR IX

## DE SAINT-GILLES

N° 135 Janvier 2015

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"  
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,  
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

---

### *Sainte année 2015*

Les confrères du prieuré se joignent à moi pour vous souhaiter une sainte année 2015. Si dans le monde on souhaite une bonne année, dans l'Église, on souhaite aux fidèles une sainte année, car c'est la sanctification de l'année qui en fera sa bonté. Pour nous, l'année sera foncièrement bonne parce qu'elle sera sainte, c'est-à-dire parce que la rédemption subjective y grandira.

Notre-Seigneur, l'Homme-Dieu dont nous venons de célébrer la naissance à Bethléem, a réalisé dans son principe et objectivement la réconciliation de l'humanité avec Dieu, en satisfaisant à notre place (en terme technique, on parle de « satisfaction vicaire ») et par ses mérites rédempteurs. Si Notre-Seigneur Jésus-Christ a tout fait et tout mérité pour nous, le salut n'en est pas pour autant une opération mécanique qui s'appliquerait à nous malgré nous, ou sans qu'on le sache. La rédemption objective doit être saisie et assimilée par chaque homme dans la rédemption subjective : chaque sujet, c'est-à-dire chaque personne, doit vouloir profiter de l'œuvre rédemptrice du Christ en y prenant comme une part « active ». Pour prendre une comparaison, dans l'œuvre du salut il ne suffit pas d'être un spectateur, aussi admiratif et passionné soit-il, il faut être un joueur qui mouille le maillot et prenne des coups sur le terrain.

L'acte d'appliquer le fruit de la Rédemption objectivement gagnée par Notre-Seigneur à l'homme pris en particulier s'appelle la justification ou la sanctification. Cela se fait par la réception du fruit de la Rédemption : la grâce du Christ. C'est Dieu lui-même qui communique la grâce à l'âme ; Dieu seul – c'est-à-dire le seul vrai Dieu, la Sainte Trinité – est à la base, à l'origine, au principe du don de la grâce. Aucune activité humaine, aucune qualité humaine ne peut provoquer le don de la grâce, contre le pélagianisme ambiant des modernistes. Parfois nos jugements sont pélagiens, c'est-à-dire que nous attribuons une portée surnaturelle à de belles qualités humaines : l'humain, le naturel seraient

du surnaturel en germe !

Mais, la rédemption subjective, c'est-à-dire l'acceptation personnelle de la rédemption objective, n'est pas uniquement l'œuvre de Dieu, puisqu'elle demande la libre coopération de l'homme. Pourquoi ? Parce qu'elle respecte la nature de l'homme auquel elle s'applique, nature douée de raison et de liberté. Ce qui est proprement humain en l'homme se fait librement et en accord avec sa raison. Pour que l'homme puisse être justifié ou sanctifié, il doit penser, vouloir, choisir ce salut que Jésus-Christ lui propose. Ainsi, le mystère insondable de la doctrine de la grâce se trouve dans la coopération, dans la collaboration intime et l'intervention réciproque de la puissance divine et de la liberté humaine.

Sur la voie de la rédemption subjective, Dieu appuie l'homme non seulement à l'aide d'un principe interne, la force de la grâce, mais aussi à l'aide d'un principe externe : l'action de l'Église dans l'enseignement, la direction et la dispensation de la grâce du Christ dans les sacrements. Force est de constater que, dans la crise de l'Église que nous traversons, le discours et l'action de la hiérarchie sèment une confusion qui dissout les repères des vérités dogmatiques et morales et finalement aboutit soit à mettre en place pratiquement une autre religion, soit à écarter les âmes de cette autre religion qui, par les thèses qu'elle professe, s'ôte toute autorité, vu qu'elle accorde à d'autres doctrines et à d'autres morales la capacité de plaire à Dieu.

Enfin, même si l'Évangile a des conséquences sur la vie terrestre et ses structures (d'où la formation de la chrétienté), le but de la rédemption subjective n'est pas de rendre le monde meilleur, mais de procurer à l'âme la perfection éternelle dans la vision béatifique.

Alors, nous vous souhaitons une *sainte* année 2015.

Abbé Joël Malassagne

**L'EUCARISTIE DANS LA CRISE DE L'ÉGLISE**

(suite et fin) *Nous continuons ce mois ci l'article du courageux cardinal Burke dénonçant le danger des pratiques nouvelles sur l'Eucharistie.* « À cette même époque de ma vie, c'est à dire au temps de ma Première Communion, mon père était gravement malade et il devait rester alité à la maison : il mourut au mois de juillet 1956. Je me rappelle la grande préparation et l'attention qu'il manifestait chaque fois que le prêtre venait lui porter la sainte Communion. L'on dressait une petite table à côté de son lit avec un crucifix, des cierges et une nappe spéciale. L'on accueillait le prêtre en silence à la porte avec un cierge allumé et, même si mon père ne pouvait pas se lever, tous restaient à genoux pendant la cérémonie.

Des années plus tard, en mai 1969, la pratique de recevoir la Communion dans la main a été autorisée, au jugement des Conférences épiscopales, en parallèle avec la pratique multiséculaire de recevoir la communion directement sur les lèvres. L'un des arguments avancés pour introduire cette deuxième option était l'existence d'un usage antique de recevoir la sainte Communion dans la main. Dans le même temps, l'instruction de la Congrégation pour le Culte Divin, qui permettait la pratique de la réception de la sainte Communion dans la main, soulignait le fait que la tradition multiséculaire de recevoir la Communion sur la langue devait être préservée en raison du respect des fidèles envers la sainte Eucharistie qu'exprime cette pratique. Malheureusement, l'entreprise de rétablissement de l'antique usage de recevoir la communion dans la main survint précisément à un moment où de nombreux abus liturgiques avaient gravement diminué la révérence et la dévotion dues au Saint Sacrement. En outre, l'époque était à une sécularisation et à un relativisme croissants, dont les effets furent dévastateurs dans l'Église. Qui plus est, la « restauration » de cette pratique fut incomplète, puisqu'elle se borna à la réception de la Communion dans la main sans toutefois incorporer les autres détails très riches de l'usage antique. À la suite de cela, la réception de la sainte Communion est devenue l'occasion de négligences – voire même d'irrévérences effectives – et, dans quelques cas particulièrement déplorables, le Saint Sacrement reçu dans la main n'est pas consommé mais au contraire soumis à des formes d'abus, jusqu'au cas extrême où des personnes emportent le Corps du Christ pour Le profaner plus tard au cours d'une « messe noire ». Dans ma propre expérience pastorale, les cas où la sainte Hostie est laissée dans un livre de chants

ou en d'autres endroits, ou même emportée à la maison pour la dévotion privée – cela me déplaît de devoir le signaler –, n'ont pas été rares. Il est également attristant d'avoir vu assez fréquemment des communiantes arracher littéralement l'Hostie de mes mains plutôt que de recevoir le Corps du Christ de manière convenable.

**UN MIRACLE DE NOËL ?** Ce 9 décembre 2014, une crèche de Noël a été inaugurée au Parlement Européen à Bruxelles et bénie par Mgr Fellay. Une magnifique crèche de Noël, de grande taille, a trouvé sa place dans l'espace officiel du Parlement Européen à Bruxelles au milieu d'un hall central de l'institution européenne.

À 16 H 30, ce mardi 9 décembre 2014, le député européen Mario Borghezio a accueilli les personnes invitées à assister à l'inauguration de cette crèche de Noël. Des eurodéputés, des assistants parlementaires et des fonctionnaires européens, ainsi que quelques invités extérieurs, étaient présents. Alain Escada, Président de Civitas, a brièvement pris la parole pour rappeler que cet Enfant-Jésus au centre de la crèche est appelé à régner sur les Nations et que tout pouvoir vient de Dieu.

En ce centenaire de la mort de saint Pie X, le président de Civitas a cité devant les eurodéputés ces paroles célèbres du souverain pontife : *“La civilisation n'est plus à inventer : elle a été, elle est, c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et de la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins”*. Ensuite, Mgr Bernard Fellay, qui avait personnellement tenu à être présent, a solennellement procédé à la bénédiction de cette crèche de Noël assisté de monsieur l'abbé Thierry Legrand, Supérieur du District de Belgique. Puis, à son tour, le Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X s'est adressé aux présents en ces termes : *“C'est là que tout a commencé, dans la crèche. Il est donc normal que les dirigeants de l'Europe rendent hommage à ce Dieu qui vient au milieu des hommes pour les sauver, Lui qui est le Roi des Rois. Car rappelons nous ce que disait dit le cardinal Pie : “si le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ de régner, alors, le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer. Par la bénédiction de cette crèche, l'Église va lier cet endroit à la grâce du Bon Dieu. Ce petit endroit va devenir un sacramental et profiter à tous ceux qui viendront se recueillir ici.”*

# ÉPHÉMÉRIDES DE JANVIER 2015

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
<b>jeudi 1<sup>er</sup> janvier</b> Octave de la Nativité de Notre-Seigneur	17h30 : confessions 18h30 : chant du Veni Creator et messe basse			10h30 : messe
<b>vendredi 2 janvier</b> de la férie <i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse			18h00 : messe basse
<b>samedi 3 janvier</b> De la Sainte Vierge <i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse			17h30 : confessions 18h00 : messe basse
<b>dimanche 4 janvier</b> Fête du Saint Nom de Jésus	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 5 janvier</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
<b>mardi 6 janvier</b> Épiphanie de Notre Seigneur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h00 : messe chantée	
<b>mercredi 7 janvier</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse		
<b>jeudi 8 janvier</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h30 : messe basse	
<b>vendredi 9 janvier</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
<b>samedi 10 janvier</b> De la Sainte Vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			
<b>dimanche 11 janvier</b> Fête de la Sainte Famille	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 12 janvier</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
<b>mardi 13 janvier</b> Baptême de Notre Seigneur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
<b>mercredi 14 janvier</b> St Hilaire, évêque, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse		
<b>jeudi 15 janvier</b> St Paul, premier ermite	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h30 : messe basse	
<b>vendredi 16 janvier</b> St Marcel 1 <sup>er</sup> , pape et martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
<b>samedi 17 janvier</b> St Antoine, abbé	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			
<b>dimanche 18 janvier</b> <i>2<sup>ème</sup> dimanche après l'Épiphanie</i>	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 19 janvier</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
<b>mardi 20 janvier</b> St Fabien, pape, et St Sébastien, martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
<b>mercredi 21 janvier</b> Ste Agnès, vierge et martyr	17h30 : confession 18h30 : messe basse	11h30 messe basse		
<b>jeudi 22 janvier</b> Sts Vincent et Anastase, martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h30 : messe basse	

<b>vendredi 23 janvier</b> St Raymond de Penafort, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
<b>samedi 24 janvier</b> St Timothée, évêque et martyr	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			
<b>dimanche 25 janvier</b> 3 <sup>ème</sup> dimanche après l'Épiphanie	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 26 janvier</b> St Polycarpe, évêque et martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
<b>mardi 27 janvier</b> St Jean Chrysostome, évêque, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
<b>mercredi 28 janvier</b> St Pierre Nolasque, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
<b>jeudi 29 janvier</b> St François de Sales, évêque, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h30 : messe basse	
<b>vendredi 30 janvier</b> Ste Martine, vierge et martyre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
<b>samedi 31 janvier 2015</b> St Jean Bosco, confesseur	15h00 : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse			
<b>dimanche 1<sup>er</sup> février 2015</b> Dimanche de la Septuagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

### Carnet paroissial

#### Baptême :

Servane de MASSIA,  
le 21 décembre

#### Sépulture :

Pierre PAGES, 89 ans, à  
Castres

Dimanche 18 janvier : à 9h00 et 10h30, premières  
messes de nouveaux prêtres argentins du séminaire  
de La Reja (Argentine)

Dimanche 25 janvier à 10h30 : messe célébrée par  
M. l'abbé de Bonnafos, professeur au séminaire de  
La Reja. À l'issue, quête pour le séminaire.

Dimanche 4 janvier : l'association Toulouse Tradition fera une vente  
de galettes des rois à la sortie des messes

**Prieuré saint Dominique**  
2245 av. des Platanes  
31380 GRAGNAGUE  
tél. : 05 61 74 27 93

**N.D. du Férétra**  
Place saint Roch  
TOULOUSE  
tél. : 05 61 55 42 88

**Chapelle du Sacré-Cœur**  
24 rue Mahuziès  
81100 CASTRES  
tél. : 05 63 72 15 66

**École Saint-Jean Bosco**  
14 rue des Artistes  
31200 Toulouse  
tél. : 05 61 57 32 50